

LA PROFESSIONNALISATION DES AGRONOMES COLONIAUX FRANÇAIS :

L'École de Nogent, 1902-1940

Mina Kleiche

Recherches épistémologiques et historiques
sur les sciences exactes et les institutions scientifiques (Rehseis),
Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Paris (France)

Introduction

L'intérêt pour l'enseignement agricole colonial, et plus généralement pour l'enseignement colonial, apparaît clairement à la fin du XIX^e siècle, dans un élan global de propagation de l'*idée coloniale* au sein de la population française. En effet le groupe de pression colonial représenté, au sein du Parti colonial, par l'Union coloniale française (UCF) impulse toute action pouvant contribuer à attirer des capitaux dans les colonies. L'enseignement colonial et plus particulièrement l'enseignement agricole colonial doit sa naissance à ce mouvement.

Cet enseignement commence alors en France avec la création de l'École nationale supérieure d'agriculture coloniale (Ensac) (1), en 1902, dans le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne, aux portes de Paris.

Cette école a pour objectif de former des techniciens spécialisés pour construire une agriculture de « *type moderne* », une « *science neuve* » (2) susceptible de contribuer à la richesse de la France.

Dans un premier temps, l'Ensac, école d'application, accueille, durant une année, des diplômés des écoles d'agriculture nationales se destinant à la direction des entreprises agricoles coloniales ou aux services agricoles coloniaux. Par la suite, elle va aussi former des ingénieurs agronomes qui vont contribuer, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, à la naissance d'une nouvelle activité scientifique, la recherche agronomique tropicale.

Origine de l'enseignement agricole colonial

En 1899, la France vient de finir la constitution de son nouvel empire colonial et entreprend une organisation administrative de ses territoires coloniaux. Un groupe de pression formé au sein du Parti colonial va s'organiser sous forme de plusieurs associations pour attirer des investissements financiers dans les colonies. L'Union coloniale française (UCF), l'une d'entre elles, créée en 1893, se donne pour vocation d'œuvrer

à la mise en valeur de l'empire colonial par l'agriculture (3). Elle lance l'idée de la nécessité de créer un organe centralisant les travaux agricoles des colonies et assurant la formation de techniciens capables d'y installer une agriculture de type européen. Après l'envoi de plusieurs missions à l'étranger, notamment dans les colonies britanniques et néerlandaises, pour appuyer son action, l'UCF obtient du ministère des Colonies la réunion d'une commission pour débattre sur le sujet.

De cette Commission des jardins d'essai constituée en 1898, émane la création du Jardin d'essai colonial de Vincennes en janvier 1899. Trois plus tard, Jean Dybowski, le directeur du Jardin colonial, y implante l'École nationale supérieure d'agriculture coloniale (4).

Une école spéciale pour l'enseignement de l'agriculture coloniale

Avant la création de l'Ensac, il existait déjà sous différentes formes un enseignement sur les cultures coloniales au Muséum et dans les écoles nationales d'agriculture. La création de l'École de Nogent (5) ne fait pas disparaître ces enseignements et ne constitue pas un frein à la diffusion des cours sur les cultures coloniales dans les nouveaux instituts coloniaux. Aussi de nombreux conflits ont-ils éclaté à la création de l'École de Nogent, ont-ils jalonné son évolution et permis de cerner sa spécificité.

Au moment de la création du Jardin d'essai colonial, l'enseignement fait parti du service des cultures, l'un des trois services du Jardin colonial de Nogent. Ce service devait former, sur le modèle de ce que Maxime Cornu avait institué au Muséum depuis 1884, le personnel agricole destiné aux colonies (6).

Les partisans de l'UCF, très présents au ministère des Colonies, refusent de suivre ce modèle et insistent sur la nécessité de former des agronomes formés sur le modèle des écoles nationales d'agriculture et de l'INA. L'idée est de familiariser des jeunes gens aux spécificités des cultures coloniales afin qu'ils puissent être capables de diriger des exploitations agricoles et agir au niveau des services agricoles coloniaux.

Pour le directeur du Jardin colonial, Jean Dybowski, c'est aussi le moyen de concrétiser son vœu le plus cher : créer une école d'agriculture qui formerait des techniciens pour tout l'empire colonial français.

Ce mouvement contribue en 1902 à l'ouverture de l'Ensac comme établissement d'enseignement autonome sous tutelle du ministère des Colonies destiné à former des agronomes spécialisés dans les cultures coloniales.

Un enseignement spécial, de type optionnel, intégré dans les écoles d'agriculture déjà existantes en métropole, n'aurait-il pas suffi ?

L'Institut national d'agronomie et les écoles nationales d'agriculture de Grignon, de Rennes et de Montpellier, grâce à leurs expérience d'enseignement de plus de cinquante ans, auraient pu être à même de former des agronomes pour les colonies (7). Ainsi, en 1892, E. Tisserand, directeur de l'Agriculture, introduit des conférences sur les cultures coloniales dans l'enseignement dispensé par les écoles d'agriculture (8), et un an plus tard est créée à l'INA une chaire des cultures coloniales (9). En 1899, les étudiants de l'École de Montpellier fondent, dans la même ligne, le *Groupe colonial de l'École d'agriculture de Montpellier* (10) afin de susciter des vocations coloniales.

Nombre des diplômés de l'INA de Grignon dans les Colonies

Promotions	Total	Colonies	%
1891-1894	135	7	5,2
1895-1899	174	20	11,5
1900-1903	94	3	3,2
1904-1913	264	32	12,1
1914-1926	597	76	12,7

Source : Congrès colonial des ingénieurs agricoles, Exposition coloniale internationale, Paris, 1931.

Aussi les écoles d'agriculture n'ont-elles pas attendu la création de l'École de Nogent pour faire partir leurs diplômés dans les colonies. De 1891 à 1894 l'École de Grignon a envoyé 5,2 % de ses diplômés aux colonies ; ce chiffre passera à 11,5 % de 1895 à 1899 (11).

Mais, pour les partisans de Nogent, l'agriculture coloniale est à construire. Les traditions agricoles sur lesquelles les colons pourraient s'appuyer sont considérées comme inexistantes dans ces territoires. Par conséquent, la vocation de l'École de Nogent, plus que le lieu de formation de techniciens aptes à maîtriser la nature tropicale sauvage, est celui de la « formation d'agents de propagation de la culture française, comme les colons et les fonctionnaires sont les agents de l'expansion sociale et économique »¹².

Une école spéciale pour l'enseignement agricole colonial en métropole

En 1896, une première tentative d'installer une École supérieure d'agriculture pour les pays chauds avait été menée en Tunisie. Jean Dybowski, titulaire de la chaire des cultures coloniales depuis sa création à l'INA, et détaché auprès du ministère des Affaires étrangères, pour occuper le poste de directeur de l'agriculture en Tunisie, lance ce projet. L'idée était que, puisqu'il n'y avait pas de traditions agricoles dans les colonies, il fallait construire « un corps de connaissances théoriques pour aider les colons » (13) encore trop peu nombreux à développer une agriculture de type européen.

Mais le projet de Dybowski avorte, confronté à la Chambre d'agriculture de Tunisie et aux colons qui demandaient plutôt un centre de formation pratique, méfiants à l'égard de cette école, qu'ils considéraient comme « une pépinière de fonctionnaires » (14). Et, en 1899, c'est l'École d'agriculture coloniale de Tunisie, dépendante du gouvernement français et destinée à former les futurs colons agriculteurs, dont a besoin la Tunisie, qui est inaugurée.

Enseignement agricole colonial et enseignement colonial en métropole

Nogent n'a pas été le seul lieu de prédilection pour le Jardin et l'enseignement agricole colonial. Les villes de Marseille, puis de Nantes sont les premières à poser la question de la création d'un centre de recherche et d'enseignement colonial. A la fin du XIX^e siècle, la ville de Marseille est considérée comme « la capitale économique de l'empire colonial français » (15). Et, depuis janvier 1893, elle possède le premier Institut colo-

nial français dans les murs de sa Chambre de commerce. Le docteur Edouard Heckel, son directeur et fondateur, y organise en 1900 un cours des produits coloniaux (16).

En 1897, un amateur, Durand-Gasselien offre un domaine à la ville de Nantes pour la création d'« une *École nationale d'agriculture coloniale* ». Nantes, ancien port d'attache des vieilles colonies françaises (17), essayait, à l'époque, de retrouver l'image d'un passé glorieux et de combler l'absence d'enseignement agricole depuis le départ de l'École d'agriculture de Grand-Jouan pour Rennes (18). Le coût trop élevé d'une telle création et la concurrence parisienne, fit suivre à Nantes le modèle de Marseille. Finalement, la question est tranchée en faveur de l'ajout d'une section coloniale à l'École supérieure de commerce de cette ville en 1902 (19).

Successivement, cet effet fait boule de neige et toutes les grandes villes françaises – Lyon (1889), Bordeaux (1901) (20), Nancy (1902) (21), le Havre (1908) (22) – établissent des instituts coloniaux, espérant ainsi attirer les investisseurs. Ces instituts comprennent en général un enseignement colonial commercial en vue de former des jeunes gens désireux de partir outre-mer pour y exercer des activités de négoce : Marseille pour l'Afrique, Lyon pour l'Indochine et Madagascar. Sur l'exemple des instituts coloniaux de Londres, de Vilorde (23), d'Amsterdam et de Hambourg, les instituts coloniaux français ont intégré un enseignement sur les cultures et les productions coloniales. Mais seule la région parisienne garde le monopole de la formation d'agronomes coloniaux.

L'évolution institutionnelle de l'École de Nogent (24)

L'École nationale supérieure d'agriculture coloniale (Ensac) : 1902-1914

L'École, comme le Jardin colonial qui l'abrite, est un établissement autonome (25), placé sous l'autorité du ministre des Colonies (26). L'École est subventionnée essentiellement par les gouvernements locaux, l'État, et les frais de scolarité payés par les élèves. Son budget est financé pour la moitié par les colonies, pour le cinquième par l'État, sur un budget total qui s'élève à 40 000 à 50 000 francs environ jusqu'en 1912 (27). Le Conseil d'administration (28) décide du programme, du recrutement des élèves, des professeurs tandis que les décisions sont entérinées par le ministre des Colonies.

L'enseignement d'une année est sanctionné par le diplôme de l'école : le certificat de l'enseignement supérieur d'agriculture coloniale.

L'Institut national d'agronomie coloniale (Inac) 1921-1934

Jusqu'à la première guerre, les milieux coloniaux reprochent à l'École de Nogent d'avoir uniquement formé des fonctionnaires. Pour les partisans de l'UCF, la mise en valeur des colonies exige un personnel qualifié capable de diriger une exploitation agricole en vue d'augmenter la production (29). En effet, la France continue à dépendre de l'étranger en important les 9/10^e des matières nécessaires à l'alimentation et à l'industrie (30). Pendant la guerre, l'UCF organise une série de conférences, mettant en avant la nécessité de l'engagement de l'État pour attirer les investisseurs et insistant sur la formation de praticiens connaissant le milieu tropical.

Au cours du Congrès colonial d'agriculture qu'elle organise en 1918, une réforme de l'enseignement professionnel est demandée (31).

Tous ces débats aboutissent, en 1921, à l'organisation d'une politique coloniale

globale par Albert Sarraut, nouveau ministre des Colonies. Il propose la réforme de l'Ensac, afin que d'elle forme, « *une pépinière de techniciens avertis aptes à contribuer, dans toutes les branches de l'agriculture, au développement effectif de notre production agricole... la mise en valeur de nos colonies nécessite, en effet, le concours d'un personnel technique très bien préparé et soigneusement sélectionné comprenant, d'une part des agronomes aptes à faire des recherches ou à remplir des fonctions de direction, et d'autre part, des agents techniques spécialisés dans la connaissance pratique de l'agriculture coloniale. Les uns et les autres sont indispensables et ont un rôle de première importance* » (32).

En réalité un tel projet avait été proposé bien avant la guerre. En 1912, Prudhomme dénonce dans un rapport adressé au ministre des finances (33) la gestion trop laxiste et les moyens insuffisants qui mettaient les diplômés en concurrence avec des diplômés de l'INA et des ENA. De plus, le décret de 1905, définissant les rôles respectifs du Jardin colonial et du Muséum, n'avait pas réussi à cantonner celui-ci dans sa place de conseiller scientifique. Auguste Chevalier continue à former des stagiaires au laboratoire colonial depuis 1900 sur les traces de M. Cornu. De fait, quand Prudhomme prend la direction, à la suite de l'éviction de Dybowski, du Jardin, celui-ci est au bord de la faillite (34). Il soumet alors au ministère des Finances une réorganisation totale du jardin, rassemblant le Jardin et l'École sous le nom d'Institut agricole colonial (35).

L'avant-projet de Prudhomme restructurant totalement le Jardin est pratiquement le même que celui soumis en 1920 au ministre des Colonies. En effet E. Prudhomme, est non seulement directeur du Jardin colonial, mais aussi inspecteur général de l'agriculture coloniale et conseiller technique de l'agriculture auprès du ministre des Colonies. Cette accumulation de mandats lui permet pendant 30 ans de diriger tout ce qui touche à l'agriculture coloniale française. C'est lui qui véritablement crée l'enseignement agronomique colonial et lui donne sa spécificité. Un enseignement, que définira Portères (36) et qui est destiné à former des jeunes fonctionnaires pour développer les cultures d'exportation dont la métropole a besoin.

La réforme de 1920 se fait en parallèle avec la réforme des services agricoles coloniaux. L'idée de l'ingénieur agronome est celui d'un « *homme d'action et de grand bon sens, sachant allier la prudence à la promptitude de décision, un technicien sûr connaissant à fond, sans aucune hésitation possible les détails de son art, capable de juger d'un sol sous un climat donné et d'y bâtir le système de culture le plus avantageux, enfin un administrateur avisé qui saura dresser un plan d'exploitation, puis réaliser ce plan avec une main d'œuvre malhabile ou ignorante... le colonial doit posséder plus que le métropolitain la technique et les ressources de son art puisque sa carrière se déroulera dans un milieu mal défini, loin des termes de comparaison qui peuvent constituer une base de départ, loin des sources de renseignements et de l'aide des spécialistes (...)* » (37).

L'École supérieure d'application de l'agriculture tropicale (Esaat) 1939-1955

En 1939, E. Prudhomme est évincé de la direction de Nogent (38). En effet, outre la direction de Nogent, il a mis sous sa coupe en 1934, le Musée de la France d'outre-mer, la section des bois coloniaux, une partie des services de l'Agence générale des

colonies sous le nom d'Institut national de la France d'outre-mer (39). Il continue à être le conseiller technique de l'agriculture auprès du ministre des Colonies.

Cette accumulation de responsabilités faisait d'E. Prudhomme, un directeur de l'Agriculture coloniale avant la création officielle du titre et ne concourrait pas à faire taire les débats dans les milieux politiques et scientifiques coloniaux. Du côté du Muséum, depuis son retour d'Indochine en 1918, A. Chevalier a proposé la création de plusieurs instituts pour la recherche scientifique coloniale : l'Institut central de recherche agronomique en 1921, un Institut de recherche scientifique coloniale en 1927 sous tutelle du ministère de l'Instruction publique pour échapper à la tutelle de Nogent (40). Finalement, l'Inafor est démantelé et divisé en deux organismes rattachés à la direction des affaires économiques du ministère des Colonies : l'École supérieure d'application d'agriculture (Esaat) et la Section technique d'agriculture tropicale (Stat) (41).

L'école n'est alors plus destinée qu'à former des ingénieurs agronomes. La formation des conducteurs de travaux devient le rôle des Écoles d'agriculture de l'Afrique du Nord, de l'École coloniale d'agriculture de Tunis, de l'Institut agricole de Maison-Carrée en Algérie (42), et des écoles en métropole (Grignon, Rennes et Montpellier). En principe, ce devait aboutir à donner à l'école un statut d'enseignement supérieur dans le but unique de la mettre au même niveau que l'INA pour la métropole. En réalité, la création rapide d'un enseignement au sein de l'Orsc (*Office de la recherche scientifique coloniale*) en 1943 lui ôte vite ce mandat.

L'École comprend alors cinq sections : génie rural et améliorations agricoles, recherches agronomiques, économie, crédit et mutualité agricole, agriculture indigène et vulgarisation agricole, division forestière. C'est la première fois qu'apparaît à Nogent une section de formation spécifique à la recherche. Les cours ne sont plus donnés à Nogent mais à Paris, rue du Général-Foy, au musée de la FOM, dans des établissements scientifiques existants tels que l'INA. L'enseignement devient plus spécialisé à Nogent et cela continue avec la troisième réforme en 1955.

La réforme de 1955

Dans le décret de création de l'Orsc en 1943, celui-ci a aussi une mission d'enseignement agronomique. Cela ne va pas sans créer des tensions avec l'Esaat. La réforme de 1955 (43) tend à régler ce conflit. L'Orsc, devenu Orstom (*Office de la recherche scientifique et technique outre-mer*) va assurer une partie de l'enseignement de l'Esaat (44). En effet, l'école est divisée en une section de production agricole spécialisant les ingénieurs dans l'agriculture coloniale, et une section de recherches agronomiques, formant des spécialistes de la recherche scientifique et technique de laboratoire (45).

Les deux sections sont complètement séparées. La section de production contient une partie théorique et une pratique sur les cultures tropicales, sur les méthodes de travail agricoles dans les colonies, ainsi que les questions économiques et financières afin d'augmenter la production. La formation comprend une année à Paris et une deuxième année dans une colonie (46). La section de recherches agronomiques est assurée par l'Orstom et donne, en deux ans également un enseignement sur les sciences du sol, la génétique et la physiologie des plantes, la botanique, la phytopathologie,

l'entomologie agricole, la biochimie des plantes et la technologie (47). Cela revient en définitive à la division de l'ancienne section agronomique de l'Inafom en deux. En plus de ces deux sections existe (48) un cycle d'étude d'agronomie tropicale formant des agents techniques reprenant *grasso modo* le principe de l'ancienne section agricole (49).

Le recrutement de Nogent

L'École reçoit trois types d'élèves : les élèves réguliers, les élèves libres, les auditeurs libres, que la réforme de 1921 va placer dans deux sections : la section agronomique et la section agricole, délivrant pour la première un diplôme d'ingénieur d'agronomie coloniale et pour la seconde un diplôme d'ingénieur d'agriculture coloniale (50).

Jusqu'en 1921, l'École est ouverte à des diplômés d'origine très différente : INA, ENA, Ecat, ENHV (51), École coloniale, de l'École centrale des arts et manufactures, de l'École de physique chimie de Paris, aux licenciés ès-sciences naturelles ou physiques (52). En plus de ces élèves dits « réguliers », l'école reçoit des élèves libres qui n'ont pas les diplômes requis, des auditeurs libres qui n'assistent pas aux travaux pratiques, des agents des services agricoles envoyés par les gouvernements locaux. En 1920, le recrutement est élargi.

En réalité, peu de diplômés de l'INA vont se diriger vers Nogent jusqu'en 1939, d'une moyenne de 1 à 2 élèves avant la première guerre mondiale, on passera de 3 à 4 élèves par la suite. Au cours des premières années, ce sont les diplômés de Tunis qui remplissent les bancs de Nogent : 5 à 10 élèves par promotion. Ils se trouvent en concurrence dans l'après-guerre avec les diplômés des ENA, de 2 à 3 élèves avant la guerre, ils deviennent dans les années 1920 et 1930 le vivier principal de Nogent. On retrouve toujours peu d'universitaires et les diplômés de l'ENHV, présents avant 1914, disparaissent peu à peu après la guerre.

L'enseignement

Le programme des études embrasse l'ensemble des connaissances agricoles en vue de leur application directe aux conditions d'exploitation des régions de la zone des

Mode de répartition des étudiants admis à l'Ensac après 1921 (53)

	Sans concours	Après concours
Section agronomique	stag. 3 ^e an. INA. ing.agro. ing.agri. agent services locaux	licence ès-sciences vétérinaires ENHV Ecat, École d'Agr. de Maison-Carrée
Section agricole	ing.agro. ing.agri. licencié vétérinaires ENHV Ecat Maison-Carrée agents des services locaux	École Pratique du Havre Instituts coloniaux Instituts agri. univ. Écoles pratiques publiques ou privées

cultures coloniales. L'École de Nogent est une école d'application, où l'objectif est de ne pas refaire des études d'agriculture générale rentrant déjà dans le cadre des programmes de l'enseignement agricole métropolitain, mais d'apprendre à bien connaître les particularités de l'agriculture coloniale et de procéder à l'étude des cultures coloniales. On retrouve ainsi à Nogent tous les cours des écoles d'agriculture métropolitaines appliquées aux colonies, plus deux enseignements spécifiques : l'un consacré à la géographie économique et l'autre à l'organisation administrative des colonies. L'enseignement est divisé en chaires (54).

Le contenu des chaires et leur évolution

Il est prévu que l'enseignement comporte des cours, des exercices oraux, des travaux pratiques de laboratoire et de culture, des conférences faites par des spécialistes, des excursions dans les usines ou entrepôts.

En principe, les cours passent en revue toutes les questions relatives à l'exploitation des produits coloniaux d'origine végétale ou animale.

La chaire d'agriculture coloniale

La chaire d'agriculture coloniale comporte un enseignement sur l'agriculture en général et d'agriculture spéciale, spécifique aux colonies, où sont étudiées les modes de culture de plantes, telles que le café, le cacao, le caoutchouc, les oléagineux. En 1910, le contenu des cours augmentant du fait des informations provenant des colonies, Dybowski partage ces enseignements avec son successeur à la direction de Nogent, Émile Prudhomme. Puis, en 1921, le recouplement de ces cours avec d'autres chaires conduit à une fusion avec la chaire des cultures alimentaires, la chaire du tabac, et la chaire des matières premières d'origine végétale. Les cours se trouvent alors répartis entre cinq enseignants :

- l'agriculture générale (culture du café, du cacao, du thé, de la canne à sucre et des autres plantes saccharifères, du caoutchouc) est enseignée par Dybowski, jusqu'à sa mort en 1929 ;
- la vanille, les épices, les cultures vivrières, légumes et fruits sont confiés à Chalot ;
- le tabac à Falletti ;
- les céréales et plantes féculentes à Capus (qui sera plus tard titulaire de la Chaire d'agriculture spéciale, qui deviendra en 1933 la Chaire d'agriculture comparée ;
- l'enseignement des plantes oléagineuses et fourragères ainsi que les engrais verts deviennent le domaine d'une chaire à part entière confiée à Adam.

Les enseignants

L'enseignement est assuré par des professeurs titulaires de chaires, des chargés de cours et des répétiteurs assurant les travaux pratiques.

Les titulaires des chaires sont souvent des noms prestigieux, en majorité des professeurs de l'INA, ou des universitaires n'ayant pas tous derrière eux une expérience coloniale : à la veille de la première guerre mondiale, pour les treize chaires, quatre professeurs de l'INA (tels que Ringelmann, Delacroix), trois professeurs d'Université (Heim de Balsac, Combes).

La direction de l'École fait ce choix dans la mesure où ayant une réputation à se faire, la présence de noms aussi prestigieux devait attirer des diplômés de l'INA et des ENA. Mais les professeurs cumulent la plupart du temps ce poste. Et arguant du peu de moyens dont l'école est dotée, les professeurs se contentent de donner leurs cours pour se retirer ensuite dans leurs laboratoires de recherche établis ailleurs. Seul Chalot, chef du Service des cultures et Ammann, le chef de service de chimie, sont sur place en permanence. Les autres enseignants se font suppléer par des chargés de cours pour une partie ou la totalité de leurs enseignements. Le cas le plus caricatural est celui de Heim de Balsac.

La chaire des matières premières

De la création de la chaire en 1903 à 1910, Heim de Balsac, son titulaire, n'y professe qu'une fois. Un conflit éclate quand son suppléant demande sa titularisation à cette chaire. Il semble alors que l'influence de Heim de Balsac était telle au sein du ministère des Colonies que le conseil d'administration de l'École a été obligé de diviser la chaire en deux pour contenter les deux hommes.

La chaire de zoologie et la chaire de phytopathologie

C'est aussi le cas de la chaire de zoologie et de la chaire de phytopathologie créées en 1932, dont les titulaires n'ont pas voulu s'établir à Nogent, mettant en avant le peu de moyens qu'ils avaient pour travailler. En réalité, une première collection de spécimens entomologiques avait été réunie à Nogent entre 1900 et 1909 par Fleuriaux (elle sera détruite par la guerre). Sur l'invitation de Dybowski, Marchal, titulaire de la chaire de zoologie appliquée à l'INA, commence à s'intéresser aux insectes nuisibles. Mais, trop absorbé par le service de phytopathologie qu'il venait de créer, il charge son collaborateur de continuer dans cette voie. C'est ainsi qu'en 1912, sont introduites avec Vuillet, préparateur à la station entomologique de l'INA, les premières recherches sur les animaux et insectes utiles ou nuisibles à l'Ensac. Dans la même lignée, Berthault, de la station de pathologie végétale, est appelé à faire des recherches sur les parasites végétaux. C'est ainsi qu'est donné à Nogent le premier enseignement en phytopathologie. C'est aussi la première fois, avec la création en 1911 du service de phytopathologie puis de stations entomologiques en province, que l'entomologie prend officiellement rang dans les sciences agricoles.

Au lendemain de la guerre, le décès de Vuillet et le départ de Berthault en Algérie, appellent Vayssière et Maublanc à leur succession. Et, en 1932, ils deviennent titulaires des chaires de phytopathologie et de zoologie. Refusant de venir plus d'une demi-journée par semaine à Nogent, ils furent poursuivis et appelés devant le Conseil d'État. La chaire de zoologie coloniale va être recréée au Muséum en 1942 sous le nom de chaire d'entomologie agricole coloniale subventionnée en majorité par le secrétariat d'État aux colonies.

Cette situation va contribuer en 1939 à la suppression des chaires magistrales et à la prise en main de l'enseignement par des fonctionnaires des services techniques et scientifiques de l'agriculture aux colonies : fonctionnaires du ministère des Colonies pour l'enseignement administratif, les maîtres de l'enseignement technique ou des

établissements scientifiques du ministère de l'Éducation nationale ou de l'agriculture pour les cours scientifiques et techniques. Cette tendance va s'accroître et, en 1955, les universitaires et les professeurs de l'INA auront pratiquement disparu pour laisser place à des agronomes de la dite formation ayant derrière eux une carrière outre-mer ; en 1955, sur 31 enseignants, il y a quatre professeurs du Muséum.

On peut dire que l'enseignement agricole colonial devient alors autonome, en disposant d'enseignants qui lui sont propres. Ce glissement d'un enseignement professé par des universitaires et professeurs du Muséum ayant pour la plupart peu ou pas séjourné outre-mer, à celui dispensé par des enseignants issus du corps des agronomes tropicaux, contribue à faire de l'enseignement agricole colonial une discipline à part entière.

Les débouchés

En principe, la direction s'occupe du placement des anciens élèves soit dans les entreprises privées ou dans les services agricoles coloniaux. A partir de 1920, les ingénieurs d'agronomie coloniale sont admis dans le cadre général de l'agriculture des colonies en qualité d'ingénieur des travaux d'agriculture ou d'assistant. Les ingénieurs d'agriculture coloniale peuvent être nommés conducteurs de travaux agricoles.

Jusqu'en 1929, plus de 1 000 élèves ont suivi les cours de Nogent. Avant la guerre, 12 promotions avec un effectif total de 220 élèves sont passées par Nogent, soit environ 18 élèves par promotion avec un écart de 11 à 24 étudiants. Au lendemain de la guerre, ce nombre va augmenter : de 1921 à 1939, 18 promotions vont entrer à Nogent, soit 782 élèves et 40 élèves par promotion, de 1921 à 1929, 8 promotions avec un effectif de 398 élèves, soit 50 élèves par promotion, avec un écart de 27 à 62 étudiants. La crise économique va faire tomber ce nombre de 30 à 20 élèves entre 1933 et 1937, du fait d'un arrêt dans le recrutement des services agricoles.

Que deviennent les diplômés ?

En 1912, on compte 155 élèves sortis de Nogent dont 101 diplômés parmi lesquels 80 sont installés dans les colonies, 21 à l'étranger et 20 en France. On compte parmi eux 35 fonctionnaires, 58 travaillant dans les entreprises privées, soit 22,5 % sont fonctionnaires et 37,4 % dans le privé ; peu sont donc recrutés par l'administration locale ou centrale.

En 1922, on constate que fréquemment des fonctionnaires quittent les services agricoles pour entrer dans le privé : 60 % dans les entreprises privées et 40 % dans les services agricoles coloniaux.

Nombres d'étudiants passés par l'Ensac-Inoc entre 1902-1939

Période	Total	Nbre de promotions	Nbre d'élèves par promotion	Écart entre les promotions
1902-1914	220	12	18	11 à 24
1921-1932	598	11	54	27 à 62
1933-1937	100-150	5	20 à 30	

Répartition des ingénieurs agricoles dans les colonies en 1931

Colonies	Adminis- tration	Professions	Divers agricoles	Total
Afrique du Nord	101	122	58	281
AOF, AEF, Madagascar et Réunion	33	33	10	76
Indochine	25	10	7	42
Total général	159	165	75	399

Source : Congrès colonial des ingénieurs agricoles, Exposition coloniale internationale, Paris, 1931.

En 1928, on retrouvera ainsi 202 anciens élèves de l'Ensac dans les colonies : 123 en Afrique, 30 en Afrique du Nord et Syrie et 49 en Indochine, soit 39 % en Afrique, moins de 25 % en Indochine et 15% en Afrique du Nord. Sur ces 202, plus de 65 % sont employés dans les services agricoles. Sauf à Madagascar, les diplômés de l'INAC sont 2 à 3 fois plus nombreux dans les services agricoles que dans les entreprises (55).

Conclusion

La nécessité de former des professionnels pour développer l'agriculture dans les colonies est apparue très tôt dans l'empire colonial français. Mais l'insuffisance de renseignements sur les techniques à utiliser pour obtenir une production agricole coloniale suffisante pour la métropole a laissé place à toute une série de tentatives jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale.

Entre la formation de jardiniers puis de chercheurs de laboratoire proposés par le Muséum, et celle de techniciens sur le modèle des ENA, E. Prudhomme a tenté de former des agronomes à la fois chercheurs et techniciens. Les premières promotions sorties de Nogent dans l'entre-deux-guerres avec ce double rôle se sont souvent trouvées démunies en arrivant dans les colonies. L'année de Nogent ne suffisait pas à « transformer » ces techniciens formés à l'agriculture européenne en dirigeants d'exploitations agricoles au service d'une agriculture coloniale encore balbutiante.

C'est en réalité l'expérience de ces premières générations d'agronomes coloniaux qui va servir à organiser l'enseignement agronomique tropical tel qu'il a été développé après 1945. Ainsi, l'activité scientifique, les techniques et plus généralement les savoirs qui se sont développés sur l'agriculture sous les tropiques sont directement liés à l'entreprise coloniale. L'ingénieur agronome diplômé de Nogent est d'abord un fonctionnaire colonial, l'évolution du contexte politique après 1945 en fait un agronome tropical. Le changement de qualificatif du « colonial » en « tropical » montre à quel point la recherche scientifique destinée aux colonies cherche son indépendance.

NOTES

- 1) En réalité, déjà au XIX^e siècle Brun-Condaminé propose la création d'« une École de culture et d'industrie coloniales » au ministre de l'Intérieur, le 19/11/1801, voir P. Roussier, « Un projet d'École Pratique d'Agriculture Coloniale en l'An X », *L'Agronomie Coloniale*, 1928, 17, (125), p. 154-161.
- 2) Rapport du ministre des Colonies d'Albert Decrais, suivi d'un décret le 29/03/1902.
- 3) L'Union coloniale française crée un cours d'enseignement colonial à la Sorbonne ; la *Quinzaine Coloniale* en 1896, une revue bimensuelle, étudie les principales questions d'organisation, d'administration, et de politique économique.
- 4) Décret du 28/01/1899 instituant un Jardin d'essai colonial à Vincennes, puis le décret du 05/05/1900 modifie la dénomination du Jardin qui devient le Jardin Colonial et en détermine les fonctions. Le Jardin colonial est doté de trois services : un service des cultures, un service de renseignement et un service de laboratoires.
- 5) Dans la suite du texte, j'utiliserai souvent le terme d'« École de Nogent » pour faire référence à l'École nationale supérieure d'agriculture coloniale et à ses « héritiers » tout au long des différentes réformes qu'elle va subir au cours de son évolution.
- 6) En 1884, Maxime Cornu crée à la Chaire des cultures, un service des culture coloniales, qui sera à l'origine de la formation des jardiniers des jardins d'Essais coloniaux, voir : C. Bonneuil, *Les Jardins d'essai dans le nouvel empire tropical français, 1880-1900*. Et plus généralement concernant les origines de la création du Jardin colonial et des débats avec le Muséum, voir : C. Bonneuil, M. Kleiche, *Du Jardin d'essai colonial à la station expérimentale, 1880-1930. Éléments pour une histoire du Cirad*, Cirad, 1993 ; M. Kleiche, *Aux origines de la Recherche Agronomique Tropicale, 1880-1920*, Mémoire de DEA, Paris VII, oct. 1992.
- 7) L'enseignement agricole en France se met en place au XIX^e siècle. La Loi de 1848 organise l'enseignement agricole en trois niveaux : les fermes-écoles assurant l'instruction élémentaire de base, les écoles régionales d'agriculture qui deviennent les écoles nationales d'agriculture à la chute du Second Empire dont resteront Rennes (1896), Grignon (1828) et Montpellier (1872) et enfin l'Institut national d'agronomie assurant l'enseignement agricole supérieur (1848-1876), voir : Thérèse Charmasson, Anne-Marie Lelorrain et Yannick Ripa, *L'enseignement agricole et Vétérinaire, de la Révolution à la Libération*, INRP, Paris, publications de la Sorbonne, 1992.
- 8) Décision Ministérielle du 28/04/1892.
- 9) Émile Prudhomme, *La Chaire d'Agriculture Coloniale de l'INA. Congrès de l'Enseignement Colonial en France, 28-29 sept. 1931. Exposition Coloniale Internationale, Paris, 1931*.
- 10) Ce groupe disparaît en 1907, voir : J.-P. Legros et J. Argelès, *La Gaillarde à Montpellier*, Montpellier, Association des anciens élèves de l'Ensam, 1986 : outre la description de la mise en place de l'enseignement agricole en France, les auteurs montrent comment pour le midi de la France, les colonies et plus particulièrement l'Afrique du Nord ont pallié la crise du phylloxera entre 1879-1892 en accueillant des colons.
- 11) *Congrès Colonial des Ingénieurs Agricoles. Exposition Coloniale Internationale, Paris 1931*.
- 12) Édouard de Martonne, *Le savant colonial*, Paris, Larose, 1930, p. 32.
- 13) Les colons voulaient l'installation d'une école pratique pour attirer d'autres agriculteurs français en Tunisie. En effet, à la fin du XIX^e on ne compte que 28 000 Français à Tunis contre 80 000 Italiens et 1,8 million de Tunisiens, voir : G. Boué, *L'École d'Agriculture de Tunisie et ses anciens élèves*, Toulouse, Paraphic, 1991.
- 14) *Ibid.*
- 15) Morando Laurent : *Marseille cité coloniale. De la pratique à la théorie : l'Institut colonial (1893-1944)*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Univ. d'Aix-Marseille, 1988. p. 166.

- 16) L'Institut colonial de Marseille, le premier du genre, œuvrait, au service des industriels marseillais, pour le développement de la recherche scientifique et était composé de différents organes : le Musée colonial, une bibliothèque, un laboratoire, un jardin botanique (à partir de 1899), voir : les archives de la Chambre de commerce de Marseille, *Les cours Coloniaux*, MJ 8.5.1.2, *École supérieure de commerce de Marseille, cours coloniaux (1899-1940)*; MJ 8.5.1.2, *Institut technique supérieur, cours coloniaux (1898-1944)*
- 17) Jean Dhombres, *Un musée dans sa ville, Sciences, Industries et Société dans la région nantaise, XVIII-XIX^e siècle*, Nantes, Ouest éd., 1990. pp. 362-381.
- 18) A.D.N. 1 M 1974, en 1894 l'École nationale de Grand-Jouan est transférée à Rennes, en échange l'État propose au département la création d'une École nationale d'horticulture.
- 19) École supérieure de commerce de Nantes et sa section coloniale, *Nantes et la Loire-Inférieure en 1935, Association française pour l'avancement des sciences, Congrès de Nantes p. 357*. voir : A.M.N sous-série R.1 c.18 d.1; A.M.N sous-série M.4 c.49 d.1, c.53 d.11 et 12.
- 20) Voir Dr. Beille, *Congrès de l'Enseignement Colonial en France, Exposition Coloniale Internationale de 1931, ministère des Colonies, Inac* : l'Institut colonial de Bordeaux est créé à Bordeaux en 1901 avec trois objectifs : « doter l'université de Bordeaux d'un enseignement colonial complet, aboutissant à la délivrance d'un diplôme, constituer pour les commerçants et les industriels un service de renseignements, réunir une bibliothèque coloniale... ».
- 21) Voir E. Gain, *L'Enseignement colonial à Nancy, Congrès de l'enseignement colonial en France. Exposition Coloniale Internationale. 28-29/09/1931, Ministère des colonies, INAC* : L'Institut Colonial de Nancy crée en 1901 à la faculté des sciences pour donner « un enseignement pratique et théorique aux agents forestiers se destinant aux pays d'outre-mer... ».
- 22) L'École pratique coloniale du Havre est créée en 1908 sous l'impulsion de l'Association cotonnière, voir : E. Prudhomme, *L'École pratique du Havre, Congrès de l'Enseignement Colonial en France; Exposition Coloniale Internationale. 28-29/ 19/1931*. Ministère des Colonies, Inac.
- 23) Besson Maurice : Les Instituts coloniaux français et leur rôle dans l'après-guerre. *La Revue des Colonies et des questions coloniales*. N° 14, 1^{er} trimestre. Paris : Challamel, 1917.
- 24) Pour l'instant il a été trouvé peu d'archives du Jardin colonial, après plusieurs recoupements, la confirmation a été faite qu'elles ont été détruites lors des déménagements successifs de l'École. Différents documents ont été retrouvés à la documentation de l'Irat, voir : registre *Questions foncières concernant le Centre technique d'Agriculture Tropicale, Notes historiques sur le Jardin tropical de Nogent-sur-Marne et de l'Irat, Section technique d'Agriculture tropicale. Ministère de la F.O.M. Textes organiques concernant le Jardin Colonial*, I *l'Institut National d'Agronomie Tropicale et la Section technique d'Agriculture Tropicale*, les Procès-verbaux du Conseil d'administration du Jardin colonial, livre I 26/10/1909 au 14/02/1921, livre II du 18/03/1921 au 05/08/1927, livre III 28/10/1927 au 14/02/1934, livre IV 09/07/1934 au 31/03/1941.
- 25) Avant la Libération il existait encore une distinction entre les établissements d'enseignement à budget autonome et ceux à gestion directe. Dans le second cas, l'État gère le budget de l'établissement.
- 26) Ce sera ainsi jusqu'en 1934, date à laquelle l'École de Nogent est rattachée à la direction des affaires économiques du ministère des Colonies, à sa direction de l'agriculture et de l'élevage en 1944, puis au ministère de l'Agriculture à partir de 1959.
- 27) E. Prudhomme, « Étude du Jardin colonial », *Rapport au ministre des Finances n° 654, 23/04/1912*, Archives de l'Irat.
- 28) Dans le décret du 28/01/1899 créant le Jardin d'essai colonial, celui-ci est administré par le conseil d'administration composé de sept membres nommés par le ministre des Colonies. Dans le premier arrêté instituant le C.A le 30/01/1899, celui-ci est présidé par Tisserand, ancien directeur au ministère de l'Agriculture, et ses membres sont : M. Cornu, professeur au Muséum d'histoire naturelle, de Guerne, secrétaire général de la Société d'acclimatation, Camille Guy, chef du service géographique et des missions au ministère des Colonies, Tardit, secrétaire général de la Commission internationale d'agriculture, De Vilmorin, vice-président de la Société nationale d'horticulture, Daniel Zolla, professeur de l'ENA de Grignon.
- 29) Il existe de nombreux textes résumant cette tendance dans les conférences tenues pendant la guerre par les associations de type l'UCF, la Société d'encouragement pour le développement industriel, la

- Revue pour l'avancement des sciences*, voir : J. Chailley, « L'Avenir de nos Colonies, un débouché pour les capitaux et les savants », *La Revue des Sciences Politiques*, année 1916.
- 30) Voir M. Kleiche, *Aux origines de la Recherche Agronomique Tropicale Française (1880-1920)*, Mémoire de DEA, Paris VII, oct. 1992.
 - 31) Rapport du Congrès de l'agriculture coloniale de 1918, doc. Irat.
 - 32) Rapport d'Albert Sarraut au président de la République, le 03/08/0920. Archives du Cnearc.
 - 33) E. Prudhomme, *op. cit.*
 - 34) On trouve dans les fonds de la direction du contrôle, C.1258, C.1523, C.1304, à la section outre-mer des Archives nationales à Aix-en-Provence : des rapports sur la situation administrative et comptable du Jardin colonial de 1907, 1908, 1909 montrant que le Jardin colonial est au bord de la faillite et, à partir de 1908, le ministère des Finances commencent à demander des comptes à Dybowski qui, incapable de rétablir la situation, est évincé de la direction.
 - 35) E. Prudhomme, *op. cit.*
 - 36) Roland Portères, « La recherche agronomique dans les pays chauds », *La Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale*, n° 231-232, mai-juin 1950.
 - 37) A. Bonafé, « L'enseignement des écoles nationales d'agriculture dans ses rapports avec la vie coloniale », *Congrès Colonial des Ingénieurs agricoles. Exposition coloniale internationale*, Paris, 1931.
 - 38) L'absence de documents et des témoignages contradictoires ne nous permettent pas d'éclairer les conditions de départ d'E. Prudhomme.
 - 39) Décret du 15/05/1934.
 - 40) Voir C. Bonneuil, *Des savants pour l'Empire, la structuration des recherches scientifiques coloniales au temps de « La mise en valeur des colonies françaises » (1917-1945)*, Paris, Orstom, 1991.
 - 41) Voir décrets du 29/07/1939, du 31/05/1940 et du 27/07/1941. La Stat reste à Nogent, elle est placée sous l'autorité du conseiller technique pour l'agriculture, P. Bouffil, jusqu'en 1945, date à laquelle elle passe sous l'autorité de la direction de l'agriculture et de l'élevage, créée en 1944. Elle est alors confiée à un délégué, Kopp, puis Maistre jusqu'en 1952. A. Angladette en prend la direction et la transforme en Centre technique d'agronomie tropicale (CTAT), rattachée par le décret du 17/11/1953 à l'Orstom (créée par la loi du 11/10/1943), voir aussi : André Angladette : « Le Jardin colonial de Nogent », *Bulletin d'Information et de liaison de l'Irat*. 16^e année, 1/07/1983, n° 3.
 - 42) Créée en 1905 sous le nom d'École d'agriculture de Maison-Carrée sur le même modèle que l'Ecat pour former des colons pour l'Algérie.
 - 43) Le décret du 17/11/1953 a rattaché la Stat à l'Orstom et par le décret du 01/12/1955 une réorganisation de l'Orstom en deux services : les services scientifiques généraux et les services de recherche agronomiques, appelés Centre technique d'agronomie tropicale (CTAT).
 - 44) Pasquier (du) R. « The Teaching of Tropical Agriculture in Europe- III : France ». *Tropical Agriculture. The Journal of The Imperial College Of Tropical Agriculture*. Vol. 31, n° 3. London : Butterworths scientific publications. pp. 223-232.
 - 45) Voir le décret du 18/10/1955 portant la réorganisation de l'Esat. Archives du Cnearc.
 - 46) *Ibid.*, p. 226-229.
 - 47) *Ibid.*, p. 230-232.
 - 48) *Ibid.*, p. 229-230.
 - 49) Au lendemain des indépendances, il est créé par décret du 25/01/1963, un Centre national d'études d'agronomie tropicale regroupant l'Esat, qui devient l'École supérieure d'agriculture tropicale (Esat) et le cycle d'enseignement d'agriculture tropicale, dépendant du ministère de l'Agriculture.
 - 50) En réalité, cette appellation est abusive. Elle correspond à un corps de fonctionnaires mais pas au titre d'ingénieur comme pour les ENA ou l'INA. En effet, quand en 1908, les ENA obtiennent ce titre par

décret ministériel, il est refusé aux diplômés de l'Ensac dans la mesure où l'enseignement ne dure qu'une année. Les diplômés de Nogent ne portent le titre d'ingénieur qu'après la réforme de 1955 quand l'enseignement passe à deux années.

- 51) École nationale d'horticulture de Versailles créée en 1874 et qui a constitué de 1884 à 1900, le vivier de stagiaires pour le service des cultures coloniales de M. Cornu au Muséum.
- 52) Le décret du 29/10/1919 fait une exception pour les titulaires du baccalauréat justifiant d'une année au moins de présence sous les drapeaux entre le 02/08/1914 et le 11/11/1918.
- 53) Ces tableaux ont été réalisés à partir des documents cités dans la note 23.
- 54) Voir Annexe 1.
- 55) *L'Agronomie Coloniale*, T. I, 1928, p. 27, Répartition par colonies des anciens élèves de l'Inac en 1928.



Annexe 1

Les chaires de l'Ensac 1902-1939

Au début, l'enseignement comprend dix puis onze pour arriver à treize chaires à la veille de la première guerre mondiale :

- Agriculture coloniale
- Cultures des plantes alimentaires
- botanique coloniale
- technologie coloniale
- zootechnie coloniale
- génie rural colonial
- pathologie végétale
- hygiène coloniale
- Economie rurale appliquée aux colonies françaises
- Administration coloniale
- Matières premières d'origine animale et minérale
- Matières premières d'origine végétale
- Tabac

En 1922 l'enseignement est refondu en dix chaires :

- Bio ou écologie coloniale : chaire d'agriculture coloniale, des cultures des plantes alimentaires, des matières premières d'origine végétale et du tabac.
- Botanique coloniale
- Génie rural colonial
- Pathologie végétale
- Hygiène coloniale
- Economie rurale appliquée aux colonies françaises
- Matières premières d'origine animale et minérale
- Géographie économique et administration coloniale
- Insectes et animaux nuisibles et utiles
- Exploitation forestière coloniale

En 1927(1) une réforme de l'enseignement, la première depuis le début, met en place de nouveau treize chaires :

- Agriculture coloniale générale et spéciale
- Cultures des plantes alimentaires
- Botanique coloniale et génétique
- Génie rural colonial
- Pathologie végétale coloniale
- Hygiène coloniale
- Economie rurale appliquée aux colonies françaises
- Géographie économique et administration coloniale

- Matières premières d'origine animale et minérale
 - Insectes et animaux nuisibles aux plantes utiles des régions chaudes
 - Exploitation forestière coloniale
 - Technologie coloniale
 - Zootechnie coloniale
- 1) Rapport du directeur des affaires économiques, établi par le directeur de l'Inac au ministre des Colonies, 05/04/1927.



**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT
AU XX^E SIÈCLE**

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION
DE ROLAND WAAST**



VOLUME 3

**NATURE
ET
ENVIRONNEMENT**

**YVON CHATELIN
ET CHRISTOPHE BONNEUIL**
ÉDITEURS SCIENTIFIQUES

CRISTOM
éditions

**LES SCIENCES HORS D'OCCIDENT
AU XX^e SIÈCLE**

20TH CENTURY SCIENCES:
BEYOND THE METROPOLIS

**SÉRIE SOUS LA DIRECTION
DE ROLAND WAAST**

VOLUME 3

**NATURE
ET
ENVIRONNEMENT**

NATURE AND ENVIRONMENT

**YVON CHATELIN
ET CHRISTOPHE BONNEUIL
ÉDITEURS SCIENTIFIQUES**

ORSTOM Éditions

L'INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION
PARIS 1995